

qu'ils avoient affaire à un vieux guerrier qui repoussa tous leurs traits & les perça tous à jour, leur faisant voir leurs erreurs, leurs illusions, leurs impostures, & leur prouvant par des raisons invincibles les principaux mystères de nostre Religion.

Le Gouverneur ne pouvant rien gagner sur son esprit, qui estoit plus fort & plus éclairé que celui des Bonzes, résolut de tourmenter son corps dont l'âge & la foiblesse luy promettoient une victoire assurée. Ils le menerent donc au bord de la mer, & l'ayant attaché à une grosse pierre, le menacerent de le jeter dans l'eau s'il ne retournoit au service des Idoles. Paul témoigna si peu de frayeur de ces menaces, qu'il entra de luy-même dans la barque pour estre précipité dans la mer. Le vaisseau s'estant mis au large, on prend le pauvre vieillard; on luy met les pieds dans un sac & la teste dans un autre pour l'intimider davantage, & on luy dit qu'il a encore le temps de s'en repentir.

Paul demeure immobile, & dit d'un grand sens aux soldats, qu'estant Chrétien dès son enfance il avoit eu le temps d'examiner sa vie; que les gens de son âge n'avoient rien sur la terre à esperer, ni à craindre; que le Dieu qu'il adoroit luy avoit fait de si grands biens & luy en promettoit de si considerables, qu'il n'avoit qu'un repentir à la mort, qui estoit de ne l'avoir pas aimé plus qu'il n'avoit fait. Ces barbares irrités de ces discours & transportés de rage étendent ce saint vieillard de tout son long, & luy sautant sur le ventre, furent long-temps à le fouler aux pieds. Après quoy luy ayant lié les pieds & les mains, ils luy attachèrent la grosse pierre au cou & le précipiterent dans la mer. Chose admirable! il demeura une heure entiere sur l'eau sans couler à fonds, priant Dieu tranquillement, & triomphant ainsi de la cruauté des Idolâtres. Son martyre arriva le 2. jour de Juin 1622.

Le même mois & la même année, un brave Chrétien nommé Joachim soutint plusieurs assauts que les Idolâtres livrerent à sa constance, & ayant appris que son fils avoit esté cité devant les Magistrats, il courut à son logis pour l'exhorter à tenir ferme & à mépriser tous les tourmens dont il estoit menacé. Mais le fils n'eut pas le courage du pere: car il fit semblant d'estre malade & ne comparut point devant les Juges. Ceux-cy sentirent bien que le cœur luy manquoit. Ils députent donc cinq personnes de leur Corps pour débaucher le pere. Ils furent cinq jours à le tenter; mais ils s'en retournerent sans avoir pu rien obtenir de luy.

Après leur depart Joachim assemble sa famille & conjure sa femme, ses enfans & ses domestiques par l'amour de nostre Seigneur, qui s'estoit fait homme pour nous delivrer de la mort éternelle, d'entrer genereusement dans le champ de bataille & de s'élever au dessus des frayeurs de la nature. *Vous ne craignez, leur dit-il, ni chaînes, ni prisons, ni feux, ni croix, si vous comparez les feux de cette vie à ceux qui brulent les méchans dans les Enfers. De deux maux il faut choisir le moindre. Epreuvez vous-même vostre vertu, si vous ne pouvez pas souffrir un moment une étincelle de feu qui a volé sur vostre main, comment pourrez-vous demeurer dans ces feux éternels dont les nôtres ne sont qu'une faible peinture?*

Le Gouverneur ayant appris que Joachim au lieu d'obeir à ses volontés, se rendoit de plus en plus rebelle à ses ordres, confisque tous ses biens & l'envoie à un village nommé Jamanda pour y mourir de faim. Lorsqu'il estoit dans une extrême nécessité, le Gouverneur le fit solliciter par des gens qu'il luy envoya de renoncer la Foy pour se tirer d'une si grande misere, avec promesse de luy rendre tous ses biens & d'y en ajoûter de nouveaux: Mais il leur répondit genereusement, que bien qu'on luy donnast tout l'or du Japon il ne seroit jamais infidelle à son Dieu. Ayant ainsi repoussé ces tentateurs, il s'appliqua aux bonnes œuvres avec plus de ferveur que jamais: & comme s'il eût esté encore trop à son aise, il prenoit toutes les nuits la discipline avec une telle force qu'il en troubloit le repos de ses voisins.

Le Gouverneur ayant sçu qu'il estoit le plus content du monde dans son exil, le fit charger de grosses chaînes pour rabatre sa joye: mais cela l'augmenta au lieu de la diminuer. Il chantoit continuellement les loüanges de Dieu dans le plus fort de ses souffrances, & il avoit luy-même composé une chanson qui avoit ce refrain.

*Le poids de mes pechez me fait tomber à terre;  
Mais la Croix de JESUS m'élève vers le Ciel.*

L'infame ministre de Satan ne sçachant plus par où le prendre, s'avisa d'un dernier tourment qui luy fut mille fois plus sensible que la mort, qui est de dépouiller sa femme toute nue, & de l'attacher à un poteau vis-à-vis du lieu où il estoit lié. Les soldats alloient executer ses ordres, si un Gentilhomme qui se trouva là par rencontre, ne les eût détourné par de vives raisons d'un

dessein si honteux & si inhumain. Ainsi Madeleine, c'est ainsi que se nommoit sa femme, fut preservée de ce malheur; mais son mary fut mis dans une barque & conduit à l'Isle des Martyrs, où après avoir fait ses prieres il presenta gayement sa teste au Bourreau. Il mourut âgé de quarante-sept ans.

XIV.  
Admirable  
constance  
d'un jeune  
enfant.

Le second jour d'Octobre neuf Chrétiens furent couronnez du Martyre à Nangasacki. Il y avoit entr'eux trois petits enfans, l'un desquels fut tourmenté durant sept jours, pour luy faire declarer en quel lieu les Religieux estoient cachez, sans que jamais on pût tirer d'autres paroles de sa bouche que celles-cy: JESUS MARIA. JESUS MARIA. *O que je desire d'arriver à la gloire de mon Dieu!* Les Bourreaux enragez de se voir vaincus par un enfant, luy fendirent le corps entre les deux épaules, & par une cruauté inouïe verserent dans cette playe quantité de plomb fondu. Pendant un tourment si horrible l'enfant ne faisoit que dire: JESUS MARIA, JESUS MARIA. *Je desire d'aller au Ciel pour y voir mon Dieu.* Les Juges n'ayant pû rien tirer de luy, forcenez de rage & de fureur le firent brûler vif luy & toute sa famille, & jetterent leurs cendres dans la mer. J'ay regret que les lettres du Japon ne vous ayent point déclaré le nom de ce glorieux martyr & ne nous ayent point fait un plus ample recit de ses souffrances. L'occupation des Peres dans ce temps de persecution & le soin qu'ils prenoient de se cacher, les empêchoit de s'informer de ce qui se passoit dans les autres contrées, & de mettre par écrit ce qu'ils apprennent.

XV.  
Emprison-  
nement du  
Pere Paul  
Navarre  
de la Com-  
pagnie de  
JESUS.

Nous sommes mieux instruits de l'illustre martyr du Pere Paul Navarre de la Compagnie de Jesus, parce que c'est luy qui a fait le recit de tout ce qui luy arriva jusqu'à la mort. Il estoit Italien d'une petite Ville de Calabre nommée Layno. Il entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans & fut envoyé au Japon, où il arriva l'an 1586. Il s'appliqua aussi-tost à apprendre toutes les langues du pais avec une si grande vivacité d'esprit, qu'il fut capable en peu de temps de prescher & d'imprimer des livres aussi poliment que les naturels du Japon. Trois mois après son arrivée dans ces Isles on luy donna la charge de l'Eglise du Royaume de Tyo, & il la desservit l'espace de six mois, jusqu'à ce que la persecution de Taycosama l'obligea de se retirer à Nangasacki, puis à Omura, & quelquefois à Arima. Il donnoit par tout des marques d'un zele Apostolique & d'une charité consommée. Il fut ensuite employé à cultiver l'Eglise d'Amanguchi fondée par saint François

François Xavier, d'où il visitoit les Royaumes de Nangato & de Bungo. Il y alloit une fois l'an par des chemins tres-incommodes & avec grand danger de sa vie.

L'an 1614. la persecution estant devenuë plus violente, il fut obligé d'aller errant & déguisé pendant la nuit, marchant nu-pieds, grimpant sur les rochers & sur les montagnes, d'où il retournoit souvent tout déchiré & ensanglanté. Estant un jour dans un village & sçachant que les soldats le cherchoient, il se cacha dans un trou qu'on avoit fait dans la terre. Il y demeura plusieurs jours abandonné de tous les hommes & souffrant de tres-grandes incommoditez. Il sortit enfin du village déguisé en portefaix, ayant un chapeau de paille sur la teste. De-là il fut au Royaume de Fiunga, traversant de tres-hautes montagnes, avec des difficultez que la charité seule pouvoit surmonter. Après avoir converti quantité d'Idolâtres, il s'en retourna à Bungo. Puis il fut fait Supérieur de la Compagnie à Tacacu l'espace de trois ans & demi. Enfin il fut fait prisonnier de la maniere qu'il raconte luy-même dans une lettre qu'il écrivit de sa prison au Recteur de Nangasacki. Quoy qu'elle soit un peu longue je ferois scrupule d'en rien retrancher, parce qu'elle est édifiante, & que c'est une Relique de ce glorieux Martyr. La voicy en propres termes.

*Au commencement de l'Avent, ayant esté appelé par le Pere Provincial pour diverses affaires, je vins à Cazula. J'y rendis compte de ma conscience & je fis une Confession generale. Ayant depuis traversé la mer, je m'arrêtai deux jours à Obama, d'où je passai de nuit à Faquirao, où je me retirai pour faire les exercices spirituels de saint Ignace. Cependant je fis sçavoir aux Chrétiens d'Arima que je les irais voir les Fêtes de Noël, pour les confesser & les communier, & qu'ils se préparassent à celebrer devotement cette grande Feste. Mais ils me recrivirent qu'il y avoit danger que je ne fusse pris par les gens du Tono, & qu'il seroit plus sûr d'attendre jusqu'au jour de la Circoncision. Je fus donc obligé de passer les fêtes de Noël avec les Chrétiens de Faquirao. Puis je me mis en chemin de nuit avec deux Guides pour gagner Arima: Et parce que nous ne pûmes jamais trouver de barque pour y aller par eau, nous fûmes contraints de faire le voyage par terre & de tenir le grand chemin. Deux heures après minuit nous rencontrâmes un valet de pied du Tono: Comme il faisoit clair de Lune, il jeta les yeux sur moy, & se doutant que j'estois un Religieux, il me prit par la robe & me fit arrêter. Je luy dis qu'il ne se mit point en peine de me garder, que je ne m'enfuïrois point. Il*

me mena donc chez le President sans me faire aucun outrage. Lors- que nous estions en chemin, il se repentit de m'avoir arresté, & quel- que instance que je luy fisse de me mener chez ce President, il ne vou- lut point passer outre, mais me laissa le reste de la nuit dans la mai- son d'un Japonnois Idolâtre.

Le jour suivant de grand matin, le Tono qui demeure à Ximaba- ra cinq lieues loin d'Arima, eut avis de tout ce qui s'estoit passé, & en eut beaucoup de déplaisir: tant parce qu'il avoit toujours esté assez affectionné à nos Peres; que parce qu'un peu auparavant il s'estoit vanté en la presence du Xogun, qu'il n'y avoit point de Religieux dans son pays. Il en écrivit incontinent à un de ses amis Gouverneur du Japon, pour sçavoir comment il pourroit mettre son honneur à cou- vert: mais parce que le bruit de ma prise se répandoit déjà, il me fit conduire à Ximabara, où j'arrivay avec une grande escorte de soldats que le Tono avoit envoyez, après m'avoir tenu vingt jours à Arima dans la maison de ce Gentil.

Pendant tout le chemin, je ne fis que disputer avec les soldats sur la Foy de JESUS-CHRIST, & ils m'écoutoient avec beaucoup de satisfaction, se montrant fort affectionnez à nostre sainte Loy. Le Commandant avoit esté Chrétien, & depuis avoit abjuré la Religion Chrétienne. Mes discours le firent rentrer en luy-même. Il reconnut sa faute, & reso- lut de retourner à l'Eglise. Tant que je demeuray prisonnier à Arima, on permit à tout le monde, tant Chrétiens que Payens de me voir & de s'entretenir avec moy. Je recueilli beaucoup de fruit de ces visi- tes: Entr'autres mon hôte d'Arima avec sa femme se montrerent fort affectionnez à nostre Foy. J'ay bien sujet de me louer d'eux: car outre le bon traitement qu'ils me firent chez eux, ils sont venus me voir à Ximabara & m'ont fait quelques presens.

J'ay prié le Tono de m'envoyer à la prison publique, ou de me faire transporter à celle d'Omura où il y avoit quelques Religieux pri- sonniers. Il ne m'a pas voulu accorder cette grace: mais m'a donné en garde à quatre Chrétiens de Ximabara & à cinq autres de la Ville d'Arima, qui ont fort volontiers accepté cette commission. Je suis maintenant en la maison d'André Mangoyemon favori du Tono. Je dis tous les jours la Messe en une Chapelle de son logis, & j'y en- tens les Confessions des Chrétiens qui me viennent visiter. Quelques Gentilhommes & Seigneurs Gentils sont venus aussi m'entretenir. Tous nos discours ont esté du bon-heur de l'autre vie, ou des causes & des effets de ce que nous voyons dans la nature. Ils témoignent estre fort satisfaits de ce que je leur dis.

Le Tono sur le recit qu'ils luy ont fait de mes entretiens a un tres- grand desir de m'entendre. Il a dit à quelques uns qu'il m'appelleroit au Château. Cependant un Page m'est venu saluer de sa part, & m'a fait present de quelques fruits. Il a adjointé que son Maître l'avoit chargé de me dire qu'il avoit beaucoup de déplaisir de ma détention, & qu'il avoit, s'il eust pu, dissimulé avec moy, comme il faisoit à l'égard des autres Peres, dont il en pourroit arrêter plus de dix dans ses états, sçachant tres- bien où ils estoient: mais qu'il feint de les ignorer. L'au- reste il desiroit passionnément que la Cour luy ordonnast de le renvoyer à Macao, & que si cela arrivoit, il me promettoit de me freter un vais-seau, & de me fournir tout ce qui seroit nécessaire à mon voyage. Mais à Dieu ne plaise qu'on me renvoye à la Chine. Je desire finir icy mes jours & verser mon sang pour celui qui a le premier répandu le sien pour moy. C'est à quoy je me prepare. J'ay eue le bon-heur de me rencontrer avec le Pere Jean Baptiste Zola à qui je me suis confessé deux fois. J'attends ce qui sera ordonné de moy à la Cour. Voila ce que contient cette premiere lettre.

Bungodono (c'est ainsi que s'appelloit le Tono) brûlant d'envie d'entendre le Pere, l'appella secretement à son Palais. Le Lecteur, je m'assûre sera bien aise d'apprendre l'entretien qu'ils eurent ensemble. Le voicy que nous avons tiré d'une let- tre que le Pere écrivit à un autre pere de sa Compagnie. Bun- godono m'a fait enfin venir à son Château, où il m'a reçu avec des marques d'honneur extraordinaires. Il me témoigna d'abord beaucoup de déplaisir du malheur qui m'estoit arrivé, & après m'avoir présenté des fruits, & un breuvage dont les Japonnois honorent ceux qui leur rendent visite, nous entrâmes en dis- cours sur le bonheur de l'autre vie. Il me dit qu'une des choses qu'il avoit plus de peine à comprendre en nostre Religion, c'est d'où vient que Dieu qui a crée tous les hommes, ne les fauvoit pas tous.

Je luy repondis que Dieu avoit crée l'homme pour le sauver; mais par le moyen de la vertu & des bonnes œuvres; Qu'il luy avoit donné un libre arbitre pour faire le bien ou le mal: mais qu'il avoit proposé une recompense éternelle à ceux qui fe- roient le bien, & un supplice éternel à ceux qui feroient le mal. Que cét ordre estoit sagement établi: parce que Dieu voulant estre servy par des creatures raisonnables, il ne devoit pas vio- lenter leur liberté; mais devoit leur laisser le pouvoir de faire ce qu'ils voudroient, autrement il ne seroit pas servi par des person-

„ nes libres , mais par des esclaves ; ce qui ne luy feroit pas si hono-  
 „ rable que s'ils le servoient volontairement ; qu'il leur donnoit à  
 „ tous les secours necessaires pour se porter au bien , & que s'ils  
 „ ne le faisoient pas , c'estoit l'effet de leur pure malice ; qu'en-  
 „ suite il devoit les punir comme des rebelles , les chassant du  
 „ Ciel où il reçoit ceux qui obeïssent à sa Loy , & qui font un bon  
 „ usage de leur liberté.

„ Je ne veux point , luy dis-je , Monseigneur , d'autres raisons pour  
 „ justifier la conduite de Dieu que la vostre : car vous donnez des  
 „ terres & des pensions à vos vassaux ; mais avant que de faire ces  
 „ graces , vous pesez attentivement les merites d'un chacun , vous  
 „ recompensez ceux qui vous ont bien servi , & vous punissez  
 „ les rebelles. Si vous , Seigneur , quiestes un homme mortel , avez  
 „ droit d'en user de la sorte , combien plus Dieu , qui est le Crea-  
 „ teur de l'Univers , & qui est infiniment juste , doit-il peser dans  
 „ une juste balance le merite des hommes ses sujets , & selon le  
 „ bien ou le mal qu'ils ont fait , leur faire sentir les effets de sa  
 „ bonté ou de sa Justice ?

„ Le Tono ne scût que me repartir ; mais après avoir rêvé  
 „ quelque temps , il me dit en sa langue , *Mattomo Ge Gozari* ,  
 „ c'est-à-dire , il est ainsi , vous avez raison. Ensuite il me dit d'une  
 „ maniere tendre & obligeante : *I'ay de la douleur de vous voir ob-*  
 „ *ligé de souffrir de grandes incommoditez , si vous demeurez plus long-*  
 „ *temps au Japon. Que ne vous en retournez-vous en vostre pays , où*  
 „ *vous pourrez vivre de telle maniere qu'il vous plaira ?* Je le remer-  
 „ ciay des bontez qu'il avoit pour moy. Puis je luy dis que j'estois  
 „ venu au Japon , au travers des mers immenses , des pays infi-  
 „ nis , & des fatigues inconcevables , pour enseigner aux Japon-  
 „ nois le chemin du Ciel ; qu'il y avoit déjà trente-six ans que je  
 „ parcourois tous les Royaumes de ce pays , annonçant aux grands  
 „ & aux petits les voyes uniques du salut ; Qu'estant chargé d'an-  
 „ nées & cassé de vieillesse , je n'avois plus qu'un desir , qui estoit  
 „ de mourir pour JESUS-CHRIST. Le Tono fut frappé d'éton-  
 „ nement m'entendant parler de la sorte , & se tournant vers un  
 „ Gentilhomme idolâtre qui estoit proche de luy , luy marqua  
 „ l'admiration où il estoit.

„ Quelque temps après , le discours estant tombé sur des ca-  
 „ lomnies dont les infideles tâchent de noircir nostre Religion , je  
 „ tiray de mon sein un Apologie que j'avois composée pour la  
 „ défense de nostre Foy au commencement de la persecution , & ie

la luy presentay. Le Tono la fit lire par son Secretaire. Il marquoit  
 „ de temps en temps qu'il approuvoit ce qu'il entendoit , & don-  
 „ noit en passant d'une maniere fort obligeante quelque louange à  
 „ l'auteur. Quand on vint à l'endroit où je détruisois l'opinion  
 „ qu'ont les infideles , que sous pretexte de Religion , nous voulons  
 „ nous rendre maistres des Empires , & les assujettir aux Princes  
 „ Chrétiens. Voila , dit-il , le point de l'affaire , & ce qui donne de  
 „ la défiance à l'Empereur. Je luy répondis que si sa Majesté vou-  
 „ loit lire cette apologie , elle feroit bien-tost guerrie de ses soup-  
 „ çons.

„ Mais faut-il , me repartit-il aussi-tost , des preuves plus évi-  
 „ dentes que les Isles Philippines qui sont à nostre voisinage ? Sans  
 „ vouloir m'engager dans cette question , je me contentay de luy dire  
 „ que je n'estois pas bien informé de ce qui s'estoit passé sur ce su-  
 „ jet , ces isles estant maintenant sous une autre Couronne. Mais  
 „ que pour les Portugais , ils vivoient tres-bien avec tous les Prin-  
 „ ces du pays où ils estoient , & leur gardoient une fidelité inviola-  
 „ ble comme à Macao , à Malaca , à Cochin , à Goa & generale-  
 „ ment dans toutes les Indes.

„ Je l'entretins ensuite de la ville de Rome & du grand Con-  
 „ stantin , & je luy presentay l'état florissant où estoit l'Eglise en son  
 „ temps. Je tâchay aussi de luy faire comprendre l'immensité des  
 „ terres & des mers qui sont entre l'Europe & les Indes. Car je leur  
 „ entendois parler de l'Europe comme d'un pays qui n'estoit  
 „ pas éloigné du Japon. Tout ce que je dis fut écouté avec admira-  
 „ tion & applaudissement , & le Tono touché de ce que j'avois dit  
 „ du grand Constantin , s'écria : *Je voudrois que vostre Dieu eust*  
 „ *attiré le Xogun à sa connoissance , il est seur que tout le Japon*  
 „ *suivroit son exemple.* Avant que de me renvoyer , il me dit qu'il  
 „ desiroit qu'il fût permis à nos Peres de demeurer du moins à Nan-  
 „ gasaqui , afin qu'il les pût voir de temps en temps , & jouir de  
 „ leurs saints entretiens. Il commanda aussi à son Secretaire de ti-  
 „ rer promptement une copie de mon apologie. Ce que je permis  
 „ fort volontiers , esperant qu'elle iroit bien-tost à la Cour. La  
 „ nuit s'approchant , je luy demanday mon congé de la maniere la  
 „ plus honnête qu'il me fut possible. Il se leva , & pour me faire  
 „ honneur , m'accompagna jusqu'à la Cour : & ce qui surprit les  
 „ assistans , il frapa la terre du front & des mains , respect qui ne se  
 „ rend qu'aux personnes d'un rang & d'une distinction tres-parti-  
 „ culiere.

Depuis nostre entr'vüe, un Gentilhomme Chrétien qui l'alloit voir, le mit sur l'entretien que nous eûmes ensemble. Le Tono luy avoua de bonne foy qu'il ne croyoit pas qu'on pût trouver ni le repos de son esprit, ni le salut de son ame dans toutes les sectes du Japon. Dieu veuille l'éclairer par sa grace, & le rendre un jour enfant de sa sainte Eglise. Telle fut l'entretien qu'eut le Pere avec le Tono.

XVII.  
Il se prepara  
à la mort.

Depuis qu'il l'eut quitté, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il redoubla ses oraisons, & ne quitta point le cilice avec lequel il mourut. Toutes les nuits il prenoit la discipline, & pour fortifier son esprit, il ne laissoit passer aucune occasion de mortifier son corps. Il rendoit encore au prochain tout le secours dont il estoit capable. Comme il brûloit du zele du salut des ames, il semble que Dieu l'ait voulu consoler sur la fin de sa vie: car il se faisoit un si grand concours de toutes parts pour le venir entendre, que sa prison estoit toujours pleine de gens. Il en venoit de Ximara, de Nangafaqui, de Tacacu, & mesme des Royaumes de Bugen & de Bungo. Il recevoit tout le monde avec beaucoup de civilité. Il entendoit les Confessions des uns, & communioit les autres. Il baptisoit les Payens, & alloit mesme secrettement visiter les malades. Après avoir fait ses prieres, il employoit ce qui luy restoit de temps à traduire en Japonnois le beau livre du Pere Antoine Spinelli des loüanges de la sainte Vierge, pour la singuliere devotion qu'il luy portoit. Il employa plusieurs nuits en ce travail, & ne le quitta point qu'il ne l'eût achevé, persuadé qu'il ne pouvoit rien faire qui fût plus utile au salut de ces pauvres peuples, que de leur inspirer de la devotion pour la Mere de Dieu, & que comme c'est par elle que Dieu est venu au monde, c'est aussi par elle que nous devons retourner à luy.

Sur ces entrefaites on reçut nouvelles de la Cour, qu'il falloit surseoir le jugement du Pere, & le tenir cependant sous bonne & seure garde. Cette nouvelle affligea le serviteur de Dieu, lequel déplorant son malheur, attribuoit à ses pechez cette grace qu'on croyoit luy faire. Toutefois sa douleur s'appaisa, lors qu'un Courrier vint de la part du Gouverneur luy demander de quel pays il estoit. Il répondit qu'il estoit d'Europe, & il crut alors qu'on luy alloit faire son procez. Toutefois on fut six mois entiers à la Cour sans proceder à son jugement. Enfin Gonzoco estant arrivé à Firando, envoya un Courrier signifier aux Magis-

trats que l'Empereur vouloit que le Pere & ses trois Compagnons fussent brûlez vifs. Le Pere reçut une si grande joye de cette nouvelle qu'il en pensa mourir: car depuis ce temps-là il tomboit frequemment en extase, & on remarqua cinq jours avant sa mort, qu'en disant la Messe, après la Consecration, il versoit une si grande abondance de larmes, & pouffoit des soupirs si éclatans, qu'il avoit de la peine à l'achever. On ne peut expliquer avec quelle ardeur il parloit ces cinq derniers jours des choses divines. Ce fut pour luy une grande consolation que nul de ses hôtes ne fut maltraité pour son sujet. On ne peut mieux connoître les sentimens de son cœur que par les lettres qu'il écrivit à plusieurs Peres de son Ordre. Il est bon d'en rapporter quelques-unes, parce qu'elles sont d'une tres-grande édification.

Ce fut au 23. d'Octobre qu'il reçut la nouvelle de sa mort, & voicy ce qu'il en écrivit au Pere Jean Baptiste Zola. *Je vous remercie, mon Reverend Pere, de la consolation que vous me donâtes hier par la visite charitable que vous me rendistes. Je croy que vous sçavez que je suis condamné à estre brûlé vif. Le Tono demande à Gonzoco un Officier qui assiste de sa part à mon supplice: sitost qu'il sera arrivé, nous entrerons dans les nopces de l'agneau. Je rends des graces infinies à la bonté de Dieu d'un bien-fait si singulier. Et vous, mon Reverend Pere, qui avez tant de charité pour moy, remerciez-le de ma part, & obtenez moy par vos prieres la perseverance jusqu'au dernier soupir. Je vous embrasse mille fois en nostre Seigneur, & je vous conjure de me pardonner mes fautes.*

Il écrivit aussi au Pere Matthieu Couros une lettre fort touchante, où il dit qu'il y avoit plusieurs années qu'il demandoit à Dieu la grace qu'il luy avoit accordée. La veille de sa mort, qui fut le trentième d'Octobre, il luy écrivit en ces termes. *Vous n'avez pas sujet, mon Reverend Pere de vous affliger de ma mort. La Compagnie ne perdra rien en me perdant, puis que je l'ay si mal servy l'espace de quarante quatre ans, dont j'ay beaucoup de douleur. C'est pourquoy je vous prie, mon cher Pere de m'en obtenir le pardon de nostre Seigneur. Celuy qu'on a envoyé à Gonzoco n'est pas encore revenu. Je l'attends à tout moment. Cependant j'espère que nostre affaire sera terminée aujourd'huy. Plaise à Dieu que demain qui est la feste de tous les Saints j'aye l'accomplissement de mes desirs, afin que le nombre de mes intercesseurs estant multiplié, je puisse mourir courageusement pour mon bon IESUS, qui a répandu pour un pecheur comme moy, son sang sur la Croix, jusqu'à la dernière goutte.*

Le Pere écrivit plusieurs autres lettres aux Indes & au Japon, qui marquent le desir ardent qu'il avoit de souffrir le martyre. Il en laissa mesme plusieurs autres pour estre envoyées après sa mort à diverses personnes dont il avoit gouverné la conscience, pour les exhorter à défendre la Foy jusqu'à la mort. Celles que nous venons de rapporter suffiront pour faire connoître le feu dont brûloit le cœur de ce grand serviteur de Dieu.

Le jour de la Toussaints étant venu, le Pere dit la Messe de grand matin sans sçavoir encore que ce seroit le dernier de sa vie. Il versa en la disant une tres grande abondance de larmes, qui marquoient la tendresse de son cœur & l'excez des consolations que Dieu répandoit dans son ame. Ayant achevé la Messe, il fit un sermon à vingt-six Chrétiens qui se trouverent là, avec une telle ardeur, qu'il leur tira à tous les larmes des yeux. Après quoy il distribua à ses hôtes quelques Reliquaires, Agnus & autres petits ouvrages de devotion, leur promettant qu'il ne les oublieroit pas lorsqu'il seroit arrivé au Ciel.

Ayant appris que l'Officier de Gonzoco estoit arrivé, & qu'il seroit executé ce jour là, il dit adieu à Damien, qui ne fut pas pris avec le Pere, parce qu'il ne se trouva pas pour lors à la maison. Le Pere le remercia des bons offices qu'il luy avoit rendus pendant dix années, & luy promit d'en estre reconnoissant auprès de Dieu. Le jeune homme fonda en larmes, & ne pouvoit proferer une seule parole pour l'excez de sa douleur. Il se jettoit aux pieds du Pere, & quand ses soupirs luy permettoient de parler, il s'écrioit d'une voix entre-coupée de sanglots: *Misérable & infortuné que je suis! Que ne me suis-je trouvé à la maison quand on vous a pris! Puis-je souffrir un plus grand martyre que d'estre exclus du nombre de ceux qui endurent la mort pour JESUS-CHRIST? Quelle douleur pour moy de perdre mon Pere qui m'a donné la vie de l'ame, & qui me nourrit depuis si long-temps du lait de sa doctrine.*

Le Pere se sentant attendri de son discours, & des larmes des assistans, s'arracha d'entre leur bras pour aller écrire quelques lettres. La premiere fut celle qu'il écrivit au Pere Provincial en ces termes. *Les lettres que V. R. m'a fait la grace de m'écrire m'ont donné beaucoup de consolation. Je l'en remercie de tout mon cœur, elles sont venues à temps, car j'ay appris que celui qu'on attendoit pour mon execution est arrivé. C'est pourquoy j'espere que par*  
la faveur

la faveur & l'intercession de tous les Saints, je mourray aujourd'hui pour JESUS-CHRIST mon Seigneur & mon Redempteur. Je vous supplie tres-humblement, mon R. P. comme j'ay fait quelques autres fois, de me pardonner toutes les fautes que j'ay commises en l'observance de la discipline Religieuse, & je vous prie de m'obtenir la mesme grace de tous nos Peres & Freres, aux prieres desquels je me recommande tres-humblement. Pour moy je suis fort content, & tres-disposé à mourir pour l'amour du saint Nom de JESUS. Mon esprit est sans crainte & sans étonnement. Je finis en vous demandant tres-humblement vostre sainte benediction, & me recommandant à vos prieres & à vos saints Sacrifices. De Ximabara le premier de Novembre 1622. Pierre Paul Navarre qui d'heure à autre s'attend de mourir, & d'être brûlé pour JESUS-CHRIST.

Il écrivit aussi un petit billet au Pere Matthieu Couros pour prendre congé de luy en ces paroles fort tendres.

*Mon tres-cher Pere, je vous souhaite une vie bien-heureuse. Je rend des graces immortelles à la bonté de Dieu, de ce que ce jour solennel de tous les Saints sera le dernier de ma vie. Je m'en vais mourir fort content & sans aucune crainte, m'appuyant sur les merites de JESUS-CHRIST, mon Seigneur dont je desire la presence & la vue avec une passion extrême. Pardonnez-moy mes fautes, & ne cessez de m'assister de vos prieres & de vos saints Sacrifices auxquels je me recommande. Pierre Paul Navarre qui dans peu d'heures sera brûlé pour l'amour de JESUS-CHRIST.*

Deux heures avant midi, un des Officiers de Bungodono vint signifier au Pere sa sentence, qui estoit conçue en ces termes. *Logun Empereur du Japon condamne le Pere à estre brûlé vif, pour estre demeuré au Japon ayant commandement d'en sortir, & pour avoir presché la Loy de JESUS-CHRIST, contre les Edits du Roy qui le défendent.* Il entendit sa sentence avec une joye sensible qui paroissoit sur son visage, & protesta que de sa vie il n'avoit receu de meilleures nouvelles que celle-là; qu'il estoit ravi d'attester par sa mort la doctrine qu'il avoit prêchée aux Japonnois l'espace de trente-six années; que c'est pour cela qu'il avoit quitté son pays, & ce que les hommes ont de plus cher au monde. Qu'il n'avoit aucun sujet de se plaindre du Xogun, & qu'il estoit infiniment obligé à Bungodono pour toutes les bontez qu'il luy avoit témoignées. Après quoy il entreprit de persuader par de puissantes raisons à l'Officier qui luy avoit pro-

noncé sa sentence de se rendre Chrétien : Mais la violence de la persécution le détourna de ce dessein. Le Tono ayant appris ce que le Pere avoit répondu, ne put s'empêcher de verser des larmes.

Après midy le genereux Athlete de JESUS-CHRIST marcha au champ de bataille, les pieds nus, portant un chapelet pendu à son cou. On menoit avec luy Denis Fugexima, Pierre & Clement. Denis & Pierre estoient de la Compagnie de Jesus, & vêtus en Jesuites. Clement ne l'estoit pas, mais seulement compagnon du Pere, lequel se faisoit remarquer en chemin par la serenité de son visage, & par sa modestie Angelique. Il marchoit le premier, chantant les Litanies des Saints, & les Freres luy répondoient au grand étonnement des Infideles, qui étoient surpris de voir des gens marcher en chantant à un si cruel supplice. Lorsqu'ils furent arrivez au lieu de l'exécution, le Pere voyant les quatre poteaux qu'on y avoit dresséz, ôta son chapeau & les salua profondement. Ensuite il entre dans la barriere de telle vitesse que ses compagnons ne le pouvoient suivre. Lorsqu'il fut près de son poteau, il se met à genoux, & remercia Dieu de la grace qu'il luy faisoit de mourir pour son saint Nom, Puis se relevant, il commença à parler aux assistans, & leur donna à tous des avis fort salutaires. Comme il protestoit qu'il mourroit pour la défense de la Loy de Dieu, & qu'il n'y avoit point de salut que dans la Religion Chrétienne, il fut interrompu par quatre boutreaux qui le lierent à son poteau. Il ne cessa pas pourtant de prescher comme auparavant. Ils luy enleverent son chapelet & sa ceinture, mais les Chrétiens les retirerent de leurs mains à force d'argent. Ces trois Compagnons furent liez comme luy.

On n'attendoit plus que Bungodono pour commencer le sacrifice. Cependant le Pere exhortoit ses trois Compagnons à souffrir courageusement un supplice si court, & qui devoit produire une félicité si longue. Lorsque le Tono fut arrivé on mit le feu au bucher. Il faisoit alors un grand vent, lequel porta aussi-tost la flâme sur le manteau du Pere, dont il fit voler en l'air les morceaux à demy brûlez. Lorsqu'il fut enveloppé du feu de toutes parts, on vit ce Predicateur admirable tout embrasé de charité, exhorter ses compagnons à la persévérance, & les avertir d'invoquer le saint nom de JESUS. D'autres fois on le voyoit élever les yeux au Ciel, où son ame aspirait. Enfin

le feu ayant brûlé ses liens, il tomba sur le costé, prononçant plusieurs fois à haute voix JESUS MARIA. Ainsi mourut ce grand homme de Dieu & ce genereux Martyr, dont on peut dire ce que les Peres ont dit de saint Laurent, que le feu de l'amour de Dieu qui embrasoit son ame, estoit plus vif & plus ardent que celuy qui brûloit son corps, puisqu'il a aimé jusqu'à la mort ceux qui le faisoient mourir, qu'il les a remercié du bien qu'ils luy procuroient, qu'il a tâché en reconnoissance de leur donner la vie de l'ame, & qu'estant à demi brûlé, il a exhorté ses Freres à estre fideles à Dieu jusqu'à la mort.

Ils l'ont esté, & ils ont triomphé comme luy glorieusement dans ce combat. Le Frere Pierre emporta la Couronne d'une longue patience : car comme il estoit le plus jeune & le plus éloigné du feu, il fut plus long-temps à souffrir. Ce martyre arriva, comme j'ay dit, le premier de Novembre 1622. Le Pere avoit soixante-deux ans, dont il en avoit passé quarante-quatre dans la Compagnie. Clement en avoit quarante-huit. Denis trente-huit. Pierre dix-huit.

Qui voudroit raconter toutes les vertus du Pere Navarre, feroit une juste histoire. On peut dire qu'il les possédoit toutes dans un degré éminent. Sa contemplation estoit admirable, & sa mortification qui ne la doit jamais abandonner continuelle. Il passoit quelquefois les semaines entieres sans manger. Il faisoit tous les jours la discipline. Les soldats qui garderent les corps trois jours entiers, en le dépoüillant le trouverent revêtu d'une haire : C'est la cuirasse qu'il porta presque toute sa vie, & avec laquelle il entra dans le champ de bataille où il finit sa vie. Il estoit colere & ardent de son naturel : mais il s'estoit fait une telle violence, qu'on l'eut pris pour un homme sans fiel tant il estoit doux & humain. Nous avons remarqué qu'il avoit une tendresse admirable pour la sainte Vierge, & qu'il inspiroit sa devotion à tout le monde. La victoire qu'il remporta sur le Demon d'impureté en chassant une Courtisane de sa chambre, est une action qui luy merite un rang honorable parmi les Heros de la Religion Chrétienne & parmi le Chœur des Vierges. Je ne dis rien de son zele, qui le fit passer tant de mers, apprendre tant de langues, composer tant de livres, surmonter tant de difficultez, & mourir enfin au milieu des feux, faisant l'Office de Confesseur, de Predicateur & de Martyr.

xxix.  
Des trois  
Compagnons du  
P. Navarre

Nous sçavons fort peu de chose de la vie des trois Japonais qui moururent avec luy. Mais c'est en dire beaucoup, que de dire qu'ils ont esté brûlez vifs pour la Foy. Denis naquît à Tacacu, d'une famille fort honorable. Il fut baptisé dès son enfance & élevé par des parens Idolâtres, parce qu'il perdit son pere & sa mere de bonne heure. Comme on le sollicitoit incessamment d'adorer les Dieux du païs, il se retira à Nangasaku où il s'adonna à la vertu, embrasé par les discours de Louis Cavaro, qui fut depuis receu dans la Compagnie & brûlé pour la Foy. Le même bon-heur arriva à Denis, car s'étant donné pour Compagnon au Pere Navarre, il fut aussi receu dans la Compagnie & le suivit au martyre. Il estoit d'un naturel fort aimable, doux, sincere & obligeant. Au reste, si prévenu des graces de Dieu, qu'allant aux champs couper du bois avant que de se donner au Pere, on le trouvoit à genoux au pied d'un arbre, les mains jointes & les yeux élevez au Ciel, s'estant oublié de son travail.

Pierre estoit de Tacirai, bourgade du Royaume d'Arima. Il estoit un des deux guides du Pere Navarre, & fut pris avec luy. Comme un des soldats levoit le bras & l'épée pour tuer le Pere, Pierre luy saisit la main & le pria de décharger le coup sur luy, ce qui arresta la fureur de ce barbare. Il fut laissé en sa liberté avec Clement, sous bonne caution de se représenter quand on auroit réponse de la Cour. Cependant il se prépara à la mort par la frequentation des Sacremens. La sentence estant venuë, il fut mis en prison & brûlé à petit feu dans la fleur de son âge. Il avoit esté receu dans la Compagnie & en avoit fait les vœux.

Clement n'en estoit pas, comme j'ay dit, il servoit seulement de guide à ceux que les Superieurs envoyoit à Arima pour assister les Chrétiens: De sorte qu'il estoit comme leur domestique, & il merita par ces actions de charité la couronne du martyre. Les corps de ces quatre Martyrs furent brûlez avec leurs poteaux, & les cendres jettées dans la mer: ce qui donna beaucoup de déplaisir aux Chrétiens, qui ne desiroient rien tant que d'avoir quelques Reliques du Pere Navarre. La veneration qu'ils avoient pour luy estoit si grande, qu'ils baisoient la terre par où il avoit passé & ils alloient depuis visiter sa prison par devotion. Dès lorsqu'ils y estoient entrez, ils se traînoient par respect les genoux nuds contre terre, n'osant fouler aux pieds

un lieu consacré par les souffrances de ce grand serviteur de Dieu.

L'an 1623. le Xogun Empereur du Japon, selon la coûtume du païs, se démit du Gouvernement de l'Empire en faveur de son fils, & prit pour luy la qualité de Cubo. Ce que nous avons rapporté dans les livres précédens de la pompe & de la magnificence de semblables ceremonies, nous donne sujet de croire qu'on les a surmontées ou égalées en celle-cy: mais le triste estat de l'Eglise, & le peu de commerce qu'avoient alors les Peres Jesuites avec les gens du monde, les ont empêchez d'en écrire les particularitez. Ainsi nous continuerons l'histoire de nos Martyrs, qui est le principal sujet que je me suis proposé de traiter dans cet ouvrage.

Les Chrétiens esperoient que le changement qui se faisoit dans l'Etat, en adouciroit le Gouvernement, & qu'on ne troubleroit pas la joye publique par des executions sanglantes. Mais tout le contraire arriva: car ce nouveau Xogun succédant à la haine aussi-bien qu'aux Etats de son Pere, a persecuté les Chrétiens de la maniere du monde la plus cruelle, & en a fait mourir en un an par divers sortes de supplices un tres-grand nombre excessif: Entr'autres huit Religieux, partie de saint Dominique, partie de saint François, partie de la Compagnie de Jesus. Les autres sont des seculiers, tant hommes que femmes & petits enfans, dont nous allons rapporter les combats & les victoires.

Le feu de la persecution commença par Jedo capitale de l'Empire, & se répandit de-là par tout le Japon. Sur la fin de cette année & dans le cours de la suivante, on ne vit que prisonniers, que bannis, que feux, que croix, que tourmens nouveaux, qu'executions effroyables, & que soldats envoyez par le Xogun, pour rechercher les Chrétiens & ceux qui les receloient; De sorte que la terreur se jeta par tout: ce qui n'empêcha pas toutefois que les Peres Jesuites sans parler des autres, ne convertissent plusieurs milliers de Chrétiens. Il y avoit déjà douze ans que l'Empereur du Japon, sur l'opinion qu'il avoit conceuë que les Religieux estoient les Emissaires du Roy d'Espagne, faisoit une guerre cruelle à la Religion. Tout estoit en feu dans tous les Royaumes, il n'y avoit que la Tense, qui est le Domaine des Empereurs, où les Chrétiens

xx.  
Etat temporel de la  
Monarchie  
du Japon.

xxi.  
Nouvelle  
persecution.

estoit assez en paix. Les Magistrats ne faisoient aucunes recherches & feignoient d'ignorer qu'il y en eût dans le païs. Mais le vieux Xogun, voulant assurer l'Empire à son fils & ne pouvant s'oster de l'esprit le soupçon qu'il avoit conçu, renouvela les Edits qu'il avoit portez contre les Chrétiens, & ordonna aux Magistrats de la Tense de les traiter de la maniere qu'il les traiteroit luy-même à Jedo. Nous allons voir quel exemple de severité il donna à tous les Seigneurs de son Empire.

XXII.  
Cinquante  
Chrétiens  
sont faits  
prisonniers  
à Jedo.

Pour commencer par la sanglante tragedie de Jedo, il faut se souvenir de ce que nous avons dit, que Daifusama l'an 1612. bannit de sa Cour quatorze Chrétiens, dont l'un se nommoit Jean Faramon Gentilhomme riche & puissant. Il estoit dans son exil plus content qu'à la Cour, parce qu'il conversoit avec Dieu, qui ne se fait voir & sentir que dans l'éloignement des creatures. Le Tyran estant averti qu'il se faisoit un plaisir de sa peine, par une cruauté barbare luy fait couper les doigts des pieds & des mains, & luy fait imprimer sur le front avec un fer chaud le signe de la Croix, avec défense à toutes sortes de personnes de le recevoir ou loger dans leur maison. Ce pauvre Gentilhomme avoit un domestique qu'il avoit élevé dès le berceau & à qui il confioit toutes ses affaires. Ce traître s'étant jetté dans la débauche, & n'ayant pas de quoy l'entretenir, se resolut de vendre son Maistre pour toucher les deniers promis par les Edits à ceux qui découvroient un Chrétien. Il va donc trouver le Gouverneur de Jedo, & luy dit que son maistre Faramon estoit dans la Ville, qu'il y faisoit encore profession de la Religion Chrétienne, & qu'il y avoit plusieurs Religieux qui demeuroient dans Jedo, dont il luy donna les noms: Entr'autres le Pere Ierôme des Anges de la Compagnie de Jesus, & le Pere François Galbe de l'Ordre de saint François.

Le Gouverneur sur cet avis, envoya promptement saisir quelques-uns de ceux qu'il luy avoit nommez, & voulut sçavoir d'eux où logeoient les Predicateurs. Un d'entr'eux qui fut mis à la question, déclara où se retiroit le Pere des Anges. Le serviteur de Dieu estant averti qu'on l'alloit arrester, passa dans une autre maison. A peine estoit-il sorti de son logis que les Archers du Gouverneur y entrerent, & n'y trouvant point le

Pere, se saisirent de son hoste & de toute sa famille. L'hoste fut long-temps à resister à la violence des soldats qui vouloient sçavoir où estoit le Pere: Enfin pour se défaire d'eux sans trahir le Pere, il s'obligea de faire en sorte qu'il viendroit luy-même se presenter au Gouverneur. Sur cette promesse les Archers se retirerent.

Le Pere des Anges n'eut pas plûtost appris ce qui s'estoit passé, qu'il resolut, comme un bon Pasteur, de donner sa vie pour son troupeau, & de s'aller luy-même constituer prisonnier. Il déclara sa resolution à plusieurs Chrétiens qui s'étoient assemblez sur le bruit qui avoit couru de sa prise. Si-tost qu'ils l'eurent entendu, ils jetterent de grands cris, & tâcherent de luy persuader de sauver sa vie, apportant pour raison qu'elle estoit préférable à celle de son hoste. Mais on ne put jamais le faire changer de dessein, & comme quelques-uns vouloient se presenter aux Juges avec luy, il les en empêcha, disant qu'ils devoient attendre que la Providence de Dieu disposast d'eux. *Pour moy, ajouta-t'il, mon heure est venue: mon hoste a engagé sa parole, il n'est pas juste qu'il meure pour moy; c'est à moy à mourir pour luy. Puisque cette tempeste s'est élevée à mon sujet, prenez-moy & me jetez dans la mer.* Ce sont les paroles d'un Prophete qu'il prononça avec un grand sentiment de tendresse.

Il avoit avec luy un Catechiste nommé Simon Jempo, qui fut receu en la Compagnie avant que d'estre fait prisonnier. Il fit son possible pour luy persuader de se tenir caché, pour assister & consoler les Chrétiens après sa mort: mais Simon luy répondit: *Quoy, mon Pere, que je vous abandonne à la mort après vous avoir accompagné pendant la vie? Me croyez-vous capable d'une telle infidelité, & est-ce là l'affection que vous m'avez toujours témoignée? Quoy que vous fassiez & en quelque lieu que vous alliez, je ne vous abandonneray jamais. L'enfant suivra son pere, & si les Juges me renvoyent, j'iray moy-même me jeter dans les fers & dans les feux. Nous ne sommes qu'une personne par le lien de la charité qui nous unit ensemble, je dois donc vivre & mourir avec vous.* Le Pere le voyant dans cette resolution, consentit qu'il luy tint compagnie. Il quitte aussi-tost l'habit Japonnois sous lequel il s'estoit déguisé l'espace de tant d'années, & prend la soutane & le manteau de son Ordre. Il les fit prendre aussi au Frere Simon, & se fit raser le haut de la teste en forme de couronne, pour montrer qu'il estoit Prestre. Il alla voir ensuite les hostes qui

l'avoient logé pour leur dire Adieu, & pour les avertir qu'ils se préparassent au martyre, puisqu'ils ne pouvoient éviter la mort.

Ayant donné ordre à tout, dès le matin au point du jour il s'en va avec le Frere Simon se presenter au Gouverneur, & luy dit qu'il estoit venu de son país au Japon au travers d'une infinité de dangers, sur le recit qu'on luy avoit fait du bon naturel des habitans du país, & touché de compassion de leur malheur, puisqu'ils tomboient dans les Enfers après leur mort; qu'il estoit venu leur enseigner le chemin du salut, & qu'il travailloit pour cela dans le Japon depuis plusieurs années; qu'il y avoit souffert beaucoup de maux, & que ne luy restant plus que la vie, il estoit bien aise de la perdre pour un si bon sujet. Le Gouverneur fut frappé d'étonnement à la veüe d'un courage si heroïque, & fut quelque temps sans pouvoir dire une parole. Enfin estant revenu à soy, il les interrogea tous deux sur quantité de choses; puis les fit conduire en prison.

Le Pere François Gaibe ayant eu avis de ce qui se passoit, se retira à une journée de Jedo: mais ne s'y trouvant pas en seureté, & voulant passer en un autre lieu, il fut découvert par les espions lorsqu'il s'embarquoit, & fut mené en prison avec quelques autres Chrétiens. Le plus remarquable d'entre eux, fut Hilaire Mongazaiemon homme noble, riche & puissant. Lorsque les Archers furent sur le point de l'arrester, ses amis l'assaillirent de toutes parts, & se servirent de toutes sortes de stratagemes pour l'obliger à dissimuler sa Foy: mais tous leurs efforts & leurs artifices furent vains, il demeura ferme dans sa resolution, & donna par testament tous ses biens à ses domestiques, supposé qu'il fût assez heureux de mourir pour la Foy.

Sa femme fut faite prisonniere avec luy. Son mary la reprenant de ce qu'elle estoit parée plus qu'à l'ordinaire, elle luy répondit, qu'elle paroissoit en cet estat pour honorer Dieu, comme on fait dans les Festes solempnelles, & pour témoigner la joye que les Chrétiens ont de mourir pour son saint Nom.

Cependant on faisoit dans Jedo & dans toutes les Villes d'alentour, des recherches tres-exactes des Chrétiens. Une infinité de miserables se rendoient delateurs pour avoir la recompense promise à ceux qui en découvroient quelques-uns. Les Commissaires entroient par force dans les maisons & se

faissoient

faissoient de ceux qui se disoient Chrétiens. En sorte qu'en peu de temps il s'en trouva jusqu'à cinquante dans les prisons. Leurs biens furent confisquez & leurs enfans gardez jour & nuit dans leur maison. Mais ce qui fut plus déplorable, c'est qu'on obligea tous les habitans de Jedo de donner leurs noms par écrit, de declarer la Secte qu'ils suivoient & le Bonze qu'ils avoient choisi pour leur Pasteur. Plusieurs vendirent leurs biens pour se retirer avec leur famille dans un autre país: mais il ne se trouvoit personne sur les chemins qui les voulût loger; De maniere qu'ils estoient obligez de passer la nuit dans la campagne. Cette persecution qui en débaucha quelques-uns, en fit rentrer plusieurs dans leur devoir: Car ayant renoncé la Foy pour la crainte des tourmens, ils en conceurent un si grand regret, qu'ils firent les uns huit, les autres dix journées de chemin, pour trouver un Prestre qui les reconciliait à l'Eglise & qui entendit leur Confession: ce qui confirme la doctrine des Peres, qui enseignent que l'un se releve quand l'autre tombe; que rien ne perit qu'au profit de quelqu'un; qu'il y a dans le Royaume de IESUS-CHRIST une substitution de graces & de gloire, & que la reprobation de l'un est souvent la pred-  
stination de l'autre.

Les prisons du Japon sont disposées en cette maniere. La maison des Geoliers est à l'entrée, & elle est separée de la prison par deux fortes barrieres éloignées d'une brassée ou environ l'une de l'autre. Le Pere Ierôme des Anges fut d'abord renfermé dans une de ces maisons avec Louis son hoste favori du Gouverneur qui voulut les distinguer par cette grace qu'il leur faisoit. Tous les autres prisonniers furent mis dans des cachots, où ils souffrirent de tres-grandes incommoditez: soit pour la multitude des personnes, qui estoient comme entassés les uns sur les autres: soit pour l'obscurité & l'infection du lieu: soit enfin parce qu'ils estoient fort mal nourris, n'ayant pour chaque jour qu'une écuelle de ris cuit dans l'eau avec un peu de sel.

Le Frere Simon fut logé avec eux: comme il estoit éloquent & zelé, il convertit en peu de temps quarante Idolâtres, qui estoient detenus dans les prisons pour leurs crimes, & il écrivit aux Peres de sa Compagnie, que si Dieu luy donnoit encore dix jours de vie, il esperoit baptiser tous les Infidel-

Tome II.

H h h

XXIII.  
Occupations  
des Reli-  
gieux dans  
les prisons  
de Jedo.

les qui estoient avec luy dans les cachots. Pour le Pere des Anges, il ne trouva dans la maison où il estoit que huit Payens qu'il convertit & baptisa. Comme il ne pouvoit aider spirituellement le prochain, il s'occupa à faire de petites boëtes de carton pour subvenir aux necessitez des pauvres, & pour y travailler plus commodément, il s'attacha une petite corde au cou qui soutenoit les fers qu'on luy avoit mis aux pieds. Un Chrétien envoyé par un des Superieurs de son Ordre le trouva en cet estat. Au reste tous les prisonniers triomphoient de joye dans leur prison, & ne faisoient que chanter les loüanges de Dieu. Il n'y avoit que celuy qui avoit découvert le lieu où se retiroient les Chrétiens, lequel estoit inconsolable; il pleuroit jour & nuit, & l'abondance des larmes qu'il versoit, commençoit déjà à luy caver les jouës.

XXIV.  
Cinquante  
Chrétiens  
brûlez vifs  
à Jedo.

Le Cubo estant de retour à Jedo, receut avis de tous côtez de l'effet qu'avoit produit le renouvellement de ses Edits, & fut prié par les Magistrats de juger les cinquante Chrétiens qui estoient dans les prisons. Il renvoya leur procès à son fils, qui les condamna tous à estre brûlez vifs. Aussi-tost les Officiers de la Justice se transporterent à la prison, & en tirerent premierement le Pere Jérôme des Anges, qui ne soupiroit qu'après cet heureux moment. Ils luy osterent les fers des pieds & luy mirent une corde au cou, avec laquelle ils luy lierent encore les mains derriere le dos. Ils en firent autant au Pere François de Galbe & à tous les autres prisonniers: Puis les firent marcher par les ruës de cette Ville Royale, jusqu'au lieu de leur execution. Dom Jean Faramon estoit à cheval, tant parce qu'il ne pouvoit marcher ayant eu les doigts des pieds coupez, que parce qu'il estoit parent de l'Empereur. On y mit aussi le Pere des Anges & le Pere Galbe. Tous les autres alloient à pied.

Le lieu de leur supplice estoit une grande place proche du Palais de l'Empereur. Ils passerent au travers de cette grande Ville, dont les ruës estoient toutes bordées de monde. Les gardes empêchoient qu'aucun ne leur parlât: mais ils ne purent fermer la bouche au Frere Simon. Il exhortoit en chemin les assistans à embrasser la Foy de JESUS-CHRIST pour laquelle ils alloient immoler leur vie. Estant arrivez à la place, ils virent cinquante poteaux & des fagots tout autour, qui

en estoient éloignez d'une brassée.

Les deux Religieux qui estoient à cheval & Dom Jean, receurent commandement de se tenir aux barrières pour estre spectateurs de cette scene, & pour estre tourmentez par la veüe du feu avant que d'en sentir les ardeurs. Les autres furent incontinent attachez chacun à leur poteau. Tous avoient les yeux élevez vers le Ciel, & demandoient à Dieu la grace de terminer heureusement ce dernier acte de leur vie. Le Pere des Anges voyant une infinité de gens assemblez, entr'autres les premiers Seigneurs de l'Empire, & le cheval sur lequel il estoit monté, luy donnant de l'avantage pour estre vû & entendu, fit un discours puissant, par lequel il montra qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'estre sauvé, qu'en embrassant la Foy de JESUS-CHRIST, pour laquelle ils alloient mourir. Le Pere François Galbe parla avec la même force & la même ferveur. Et le Frere Simon prescha après eux avec une éloquence toute divine. Ce qui consolait les Martyrs, c'estoit la veüe de leur sentence écrite en grosses lettres, sur une planche qu'on portoit au bout d'une pique. Elle estoit conceüe en ces termes. *Ces gens sont condamnés au tourment du feu, parce qu'ils sont Chrétiens.*

Les Bourreaux ayant mis le feu au bucher, on les entendit tous élever leur voix & prononcer ensemble JESUS MARIA. Ce fut un spectacle digne de la veüe de Dieu & des Anges, que de voir la constance de ces serviteurs de Dieu qui furent consumez d'un feu lent, sans que pas-un d'eux donnast la moindre marque d'impatience.

Les trois Saints Cavaliers qui estoient à la barrière, au lieu d'estre épouvantez d'un spectacle si affreux, brûloient du desir d'entrer dans la lice, & de remporter le prix du combat. Ils exhortoient le mieux qu'ils pouvoient par leurs regards & par leurs paroles, les compagnons de leur supplice à estre constants jusqu'à la mort. Aussi leur courage & leur patience fit une telle impression sur le cœur des assistans, qu'un homme & une femme coururent au tribunal des Juges, & declarerent qu'ils estoient Chrétiens, croyant qu'on les jetteroit dans le feu: mais ils furent trompez dans leur esperance, car les Juges se contenterent de les envoyer en prison.

Après que ces sacrées victimes eurent esté consumées, les Officiers de la Justice firent descendre de cheval nos trois

Cavaliers & les lièrent chacun à un poteau. Avant que de se separer ils s'embrasserent avec beaucoup de tendresse. Le premier du costé de la Ville, fut Dom Jean Faramon. Le second le Pere des Anges, & le troisième le Pere Galbe. Lorsqu'on mit le feu à leur bucher, ils se dirent encore Adieu, s'exhortant à mourir constamment pour la Foy. Les gros tourbillons de fumée qui s'éleverent, les cachèrent quelque temps à la veüe des assistans: Mais lorsqu'elle se fut dissipée, on les apperçut immobiles & contens, comme s'ils eussent esté dans un lieu de delices.

Il n'y eut que le Pere des Anges qui tourna quelque temps le visage du costé de Jedo. On crut qu'il prioit pour le salut des habitans. Quelque temps après il se tourna du costé du vent qui pouffoit vers luy la flâme avec beaucoup de force, pour montrer qu'il ne la craignoit pas, & pour parler au peuple qui estoit en plus grand nombre de costé-là. Il parla avec un zele ardent, & ne cessa d'exhorter les Infideles à embrasser la Foy, jusqu'à ce que la flâme luy coupast la parole. Alors il se mit à genoux devant son poteau qui estoit comme l'Autel de son sacrifice, & en cette posture il rendit son esprit à Dieu.

Dom Jean mourut après luy. Avant que de descendre de cheval, il demanda permission de parler aux assistans; laquelle luy estant accordée, il dit à tous ceux qui estoient autour de luy, „ qu'ils pouvoient connoistre la verité de la Religion Chrétienne, „ par le supplice qu'il alloit endurer, puisqu'estant proche parent „ de l'Empereur, & pouvant esperer de luy les plus grands emplois, „ s'il vouloit obeir à ses Edits, il préféreroit une mort infame & „ cruelle à toutes les grandeurs & à toutes les Charges de la Cour; „ que son exil de quatorze ans, ses pieds & ses mains sans doigts, „ & le signe de la Croix qu'on luy avoit imprimé au front estoient „ autant de voix qui publioient qu'il estoit Chrétien; Qu'il ne „ mouroit point pour d'autre sujet, que parce qu'il ne vouloit pas „ perdre son ame, en renonçant la Foy sans laquelle il estoit impossible d'estre sauvé; qu'il avoit dès sa jeunesse examiné avec „ beaucoup d'étude & d'application les contes fabuleux que debitoient les Bonzes, & qu'il n'auroit jamais abandonné la Religion de ses ancestres, s'il y avoit trouvé quelque apparence de „ verité; qu'elle estoit pleine d'erreurs, de faussetez & d'impostures, & que ceux qui la suivoient seroient éternellement „ damnez.

Il vouloit continuer son discours lorsqu'on luy imposa silence, parce qu'il excitoit de grands mouvemens dans l'esprit des auditeurs, & leur tiroit les larmes des yeux, de regret qu'ils avoient de voir un si grand homme si maltraité de l'Empereur & condamné à un si cruel supplice. Lorsqu'il fut lié à son poteau, voyant la flâme qui s'élançoit sur luy, il étendit les bras comme pour l'embrasser; puis demeura immobile, jusqu'à ce qu'il tombast à terre, & attira en tombant son poteau avec luy.

Le Pere Galbe fut le dernier qui signala sa vertu dans ce combat. Cette barbare execution se fit le troisième jour de Decembre 1623. Les corps furent gardez trois jours au même estat qu'ils estoient morts. Si-tost que les soldats se furent retirez, les Chrétiens enleverent les corps des deux Religieux, ce qui obligea les Magistrats de renvoyer les gardes pour empêcher qu'ils n'enlevassent le reste.

Quelques jours après, le Xogun donna au delateur une belle maison d'un des Martyrs, avec trente pieces d'or, qui reviennent à quinze cens écus de nostre monnoye. Il fit ensuite publier par toute la Ville, que ceux qui rendroient le même service à l'Etat auroient la même recompense. Le delateur receut le prix de sa perfidie, mais avec tant d'imprecations de tous les habitans, que les Idolâtres mêmes souhaitoient qu'il fût brûlé comme ceux qu'il avoit accusé.

La gloire que ces glorieux Martyrs se sont acquise par leur invincible courage, merite que leurs noms soient connus dans tous les païs du monde. Voicy ceux qu'on a pû sçavoir, rangez selon l'ordre qu'ils furent executez.

Dom Jean Faramon.  
Le Pere Jérôme des Anges.  
Le Pere François Galbe.  
Leon Taqueva Gonfiqui.  
Fasabusi Quaxia.  
Chofaiemon.  
Simon Jempo.  
Pierre Xixambuco.  
Jean Matazaiemon.  
Michel Quizaiemon.  
Laurens Cagiqui.  
Matthias Jazaiemon.

XXV.  
Noms des  
Martyrs.